



Sucession pose des scellés sur un bien

Par **virginie29**, le **09/02/2015 à 16:04**

Bonjour, voilà mon beau père est décédé il y a 4 ans et la succession n'est toujours pas réglée. La maison a été estimée par le notaire, un des 4 frères héritiers souhaite racheter la maison. Les 3 autres ont donné leur accord jusqu'ici tout va bien. Le dernier rendez vous avec le notaire date d'il y a + de 6 mois environ ou la le futur acheteur a dit au notaire et à ses frères qu'il avait le prêt pour acheter la maison familiale. Or depuis rien n'a bougé, il nous dit que c'est en cours mais rien n'avance !!! Mais il continue de stocker des choses deS voitures , ses animaux dans la propriété familiale (il n'y loge pas pour le moment). Que pouvons nous faire sachant qu'en plus c'est mon conjoint et moi qui payont tous les ans depuis le décès les impôts locaux. Et en attendant la maison se dégrade car nous sommes les seuls également à essayer de l'entretenir.

Peut on demander la pose de scellés sur le bien ?

Merci de votre réponse